



République du Sénégal

Un Peuple • Un But • Une Foi

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE,
DU PÉTROLE ET DES MINES**

SYNTHESE RAPPORT DE PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET 2026

MOT DU MINISTRE



Novembre 2025

MOT DU MINISTRE

- **Messieurs les Présidents,**
- **Honorables Députés, membres de la Commission des Finances et du contrôle budgétaire et de la Commission de l'Energie et des ressources minérales,**

Je souhaite, tout d'abord, vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et vous exprimer l'honneur qui m'échoit de me présenter, pour la deuxième année consécutive, devant votre auguste Assemblée cet après-midi, pour l'examen du projet de budget 2026 du Ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines.

Permettez-moi, de remercier Son excellence Monsieur le Président de la République et Monsieur le Premier Ministre pour la confiance renouvelée.

**Messieurs les Présidents,
Honorables Députés,**

Le gouvernement du Sénégal a adopté une vision à l'horizon 2050 pour un Sénégal souverain, juste et prospère à travers l'Agenda national de Transformation (ANT).

L'atteinte des objectifs de la Stratégie nationale de Développement 2025-2029 qui en est la déclinaison quinquennale se fonde, en priorité, sur les secteurs de l'Energie et des Mines, piliers incontournables de la transformation systémique prônée par les autorités politiques et matérialisée par des orientations techniques claires.

Je voudrais rappeler ici les priorités définies par Son Excellence Monsieur le Président de la République, déclinées ainsi qu'il suit :

- l'accessibilité à une énergie durable à moindre coût ;
- le développement durable, responsable et inclusif des chaînes de valeur des ressources en hydrocarbures et des ressources minérales ;
- la performance et la transparence dans la gouvernance de la politique énergétique et minière.

D'importants pas ont été franchis durant l'exercice 2025, traduisant l'engagement pour un accès aux services énergétiques durable et compétitif, la volonté d'exploiter dans les meilleures conditions nos ressources en hydrocarbures et de valoriser nos ressources minérales dans le respect des principes du **JUB-JUBBAL-JUBBANTI**.

C'est donc pour moi une occasion de mettre en lumière les réalisations de mon département en 2025, de décliner les orientations en cohérence avec les perspectives à court terme, inscrites dans le projet de budget 2026 et surtout de recueillir vos préoccupations et recommandations.

Dès mon arrivée à la tête du département, j'ai procédé à des réformes majeures du point de vue administratif, organisationnel et technique visant à rendre plus performants les services du Ministère.

C'est ainsi qu'il a été procédé à la mise en œuvre du décret n°2024-1593 du 07 août 2024 portant organisation du Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines qui a consacré l'érection de quatre (04) nouvelles Directions générales à savoir :

- la Direction générale de l'Énergie (DGE) ;
- la Direction générale des Mines et de la Géologie (DGMG) ;
- la Direction générale des Hydrocarbures (DGH) ;
- la Direction générale du Contrôle et de la Surveillance des Opérations (DGCSO).

En outre, à la suite de l'adoption du nouveau référentiel à l'horizon 2050 qui place les secteurs énergétique et extractif comme moteurs essentiels de croissance pour assurer une économie compétitive, de nouveaux programmes budgétaires ont été conçus dans un souci de cohérence.

C'est ainsi que :

- les programmes « Optimisation du système d'offre d'électricité et Electrification rurale et Energies renouvelables ont été fusionnés pour donner un nouveau programme dénommé « **Accès universel à une énergie compétitive et durable** »;
- le programme Sécurisation de l'approvisionnement en hydrocarbures et combustibles domestiques est devenu « **Programme Optimisation de l'exploitation des ressources en hydrocarbures** »;
- les programmes Mines et Géologie ont été absorbés par le nouveau programme intitulé « **Valorisation des substances minérales** »;
- et enfin, la création d'un nouveau programme dénommé « **Surveillance et maîtrise des opérations extractives** » qui prend en charge désormais le contrôle des opérations minières, pétrolières et gazières.

A la première année de la mise en œuvre, cette nouvelle configuration organisationnelle et technique commence déjà à porter ses fruits.

Dans le volet énergétique

L'accès universel à l'électricité avec une disponibilité et une qualité de service à moindre coût est une priorité du Gouvernement qui a pris des mesures importantes pour assurer l'équilibre du système électrique.

Au titre du domaine de la production, les résultats ci-après ont été obtenus :

- **Gaz local** : mise en œuvre de la stratégie "Gas to Power" avec la réalisation de centrales en cycle combiné fonctionnant au gaz pour ajouter 2 200 MW au parc d'ici 2034, et la conversion des centrales au gaz, afin de réduire les coûts de production et les émissions carbone ;

- **Énergies Renouvelables** : poursuite de la transition pour atteindre 36,1 % du mix énergétique en 2029 (et 40% en 2030), avec un programme de développement d'environ 600 MW d'ici 2030 et 1 100 MW à l'horizon 2034 ;
- **Maîtrise de l'Énergie** : renforcement de l'efficacité énergétique et des actions d'économie d'énergie ; la promotion des technologies économes d'énergie et des modes de cuisson propres.

Au titre des réalisations de Senelec, la puissance installée s'établit à 1904 MW.

Dans le domaine du transport de l'électricité, les réalisations suivantes ont été enregistrées :

- Amélioration de la continuité et de la qualité du service par le renforcement des réseaux de transport et la modernisation du réseau de distribution 30 kV.
- Construction de dorsales moyenne tension et extensions de réseaux pour faciliter la reprise de service en cas de défaut et densifier la couverture, notamment dans le Sud-Est.

Au titre de la distribution qui revêt un enjeu majeur en termes de maillage du pays, des réalisations importantes ont été notées en 2025 sur fonds propres à hauteur d'un milliard FCFA, dans le cadre de la Boucle 90 kV Phase 2, avec la réhabilitation et l'extension des réseaux de Dakar et la mise en service de 12 postes.

En ce qui concerne la promotion des énergies renouvelables, le programme d'éclairage public par voie solaire a poursuivi son déploiement à grande échelle sur l'ensemble du territoire national à travers :

- l'installation de 50 000 lampes solaires pour la phase 1 du programme et 102 055 pour la phase 2. Ces deux premières phases ont permis d'impacter 549 communes sur 553, soit un taux de couverture de 99,22% ;
- la phase 3 du programme, conduite par la Société Sénégalaise de l'Éclairage (SSE), a permis d'installer 11 476 lampes solaires ;
- l'électrification de plusieurs postes et centres de santé à travers le pays dans le cadre du Programme d'amélioration de la Santé en milieu rural (ORIO) ;
- la réalisation complète du projet d'installation de 16 plateformes solaires multifonctionnelles, contribuant à la promotion des usages productifs de l'énergie solaire en milieu rural ;
- la formation de techniciens spécialisés dans les ISEP de Bignona et Matam dans le cadre du renforcement de l'infrastructure qualité.
- la réalisation d'économies d'énergie estimées à 82,515 GWh, correspondant à une économie financière totale de 18,23 milliards de FCFA et à une réduction de 57 633,291 tonnes de CO₂ émises dans l'atmosphère ;

- la réduction de la facture publique d'électricité à travers le programme dédié, avec des gains estimés entre 2015 et 2024 à 9,29 milliards de FCFA, dont 735 millions de FCFA pour la seule année 2024, traduisant un taux d'atteinte de 91,87%. Ces résultats reflètent l'efficacité des mesures d'optimisation énergétique appliquées dans les bâtiments et institutions publiques ;
- l'atteinte d'économies se chiffrant en 2025 à 81,92 GWh représentant 8,89 milliards de FCFA contre 261,33 millions de FCFA en 2024 avec 2 425,08 MWh dans le cadre du programme « Eclairage efficace », soit un taux de réalisation global de 75 % confirmant la pertinence de la politique nationale de promotion de l'éclairage basse consommation ;
- la substitution des équipements énergivores par des appareils performants et écologiques dans le cadre du projet ECOFRIDGES, a généré en 2024 des économies de 272,366 MWh, équivalant à 26,343 millions de FCFA, portant le cumul à 595,274 MWh et 57,66 millions de FCFA, avec un taux de réalisation exceptionnel de 143,5%. Ce succès témoigne de l'adhésion croissante des ménages et entreprises aux pratiques d'efficacité énergétique.

En terme de perspectives pour l'année 2026, il s'agira de consolider les acquis et d'accélérer la dynamique enclenchée, à travers une série d'initiatives stratégiques et opérationnelles notamment :

En ce qui concerne **l'accès universel à l'électricité**, il sera procédé :

- au renforcement du rôle des Concessionnaires d'Electrification rurale (CER) et Electrification rurale décentralisée (ERD) ;
- à l'installation d'usages socio-productifs et la création d'activités génératrices de revenus pour promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes ;
- au réaménagement et renforcement de réseaux de distribution de l'énergie électrique de Senelec ;
- à la réduction de la facture d'électricité de l'Etat par l'utilisation de sources d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;
- à l'installation de chambres froides solaires pour la conservation de produits agricoles, laitiers et halieutiques ;
- à l'accélération du processus de transition énergétique ;
- à la mise en œuvre de la première phase du programme d'éclairage efficace, ciblant les régions de Dakar, Thiès et Diourbel.

 **Dans le domaine des hydrocarbures et du gaz**, l'année 2025 marque une étape historique pour le Sénégal, avec le passage effectif à la production d'hydrocarbures à travers les projets Sangomar et Grand Tortue Ahmeyim (GTA). Ce tournant positionne le pays au statut de nouvel acteur énergétique en Afrique de l'Ouest. Les actions menées ont visé à garantir une mise en production sécurisée, à assurer l'approvisionnement national, à renforcer la gouvernance du secteur et à promouvoir la valorisation locale du gaz et des énergies de cuisson propres.

Ainsi, les réalisations enregistrées dans ce sous-secteur concernent :

- la production de 28,645 millions de barils de pétrole et 213 millions de m³ de gaz associé dans le Champ Sangomar ;
- la production de 2 014 064 m³ de GNL, avec 12 chargements d'exportation réalisés dans le cadre du Projet GTA ;
- la livraison de 647 426 barils de brut de Sangomar à la SAR, dans le cadre de l'intégration du brut local, marquant ainsi une étape importante dans la valorisation locale des ressources ;
- les audits des coûts pétroliers de Sangomar et GTA pour mieux défendre les intérêts du pays.

Au titre de la sécurisation des approvisionnements du pays en produits pétroliers une nette amélioration a été notée grâce à une meilleure planification des importations et à la production de la Société Africaine de Raffinage (SAR).

Dans le segment Intermédiaire et Aval du secteur gazier, l'Etat a mis en place depuis 2019 la société Réseau Gazier du Sénégal (RGS SA.) qui a pour mission principale de transporter les hydrocarbures, de construire et de développer un réseau de gazoducs, d'assurer sa maintenance et son entretien.

Dans ce cadre, on peut relever les avancées suivantes :

- le démarrage du marché de construction du segment Nord du projet qui est entré dans sa phase active depuis le 1^{er} août 2025, pour une durée maximale de seize (16) mois ;
- la finalisation des études environnementales (FEED), et du Plan d'Action et de la Réinstallation des segments Vert, Bleu et Orange ;
- les discussions entre Elton et RGS en vue d'un partenariat pour la mise en œuvre du segment rouge du réseau gazier, destiné à relier le terminal gazier du Port de Dakar aux centrales de Cap des Biches et de Bel Air. La construction du terminal gazier au Port de Dakar est d'ailleurs déjà en cours.

Sur le plan réglementaire et institutionnel, des travaux de révision du Code gazier et de ses décrets d'application sont engagés, tandis que des titres d'exercice dans la chaîne de valeur du gaz ont été octroyés.

Dans le domaine de la formation avec l'Institut National du Pétrole et Gaz (INPG), l'année 2025 a été marquée par une série d'initiatives visant à renforcer les capacités techniques. Une mission d'inspection de l'aval pétrolier a été réalisée pour le Tchad, accompagnée d'un programme de renforcement des compétences au profit des pays de la sous-région, dans une logique de coopération et de partage d'expertise.

Dans le domaine des combustibles domestiques, l'année 2025 a été marquée par le lancement officiel de la Stratégie nationale des combustibles domestiques 2025–2035, qui définit les orientations et les actions prioritaires pour promouvoir une utilisation durable de la biomasse, encourager l'adoption de sources d'énergie propres et améliorer la sécurité énergétique des ménages sénégalais.

En terme de **perspectives dans le domaine des hydrocarbures**, il est prévu dans l'**amont**, la poursuite des efforts pour le recrutement d'experts souverains et le renforcement des compétences locales afin d'assurer une meilleure maîtrise technique et économique des opérations pétrolières et gazières.

Plusieurs actions stratégiques seront menées en 2026 notamment :

- la poursuite des audits récurrents des coûts et du système de comptage pour garantir la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources ;
- l'optimisation de la production et la valorisation du gaz local à travers l'approche Gas-to-Industry qui permettront de soutenir la compétitivité du tissu industriel national tout en favorisant la transition vers une économie à faible intensité carbone.

Dans le volet minier

Pilier essentiel de l'Agenda national de Transformation (ANT), le secteur des Mines a été au cœur de nos actions en 2025.

C'est ainsi que, dans le cadre du redressement de ce secteur, plusieurs initiatives ont été menées notamment des missions de terrain afin d'évaluer la situation réelle des activités d'exploitation. Il s'agit de :

- **la mission dans la zone Sud** (du 10 au 16 juillet 2025):
A cette occasion, les équipes ont procédé à la visite de 70 sites miniers, mettant en évidence des non-conformités significatives et soulignant la nécessité d'un renforcement du contrôle technique ;
- **la mission dans la zone Centre** (du 20 au 26 juillet 2025) a permis la visite de 79 sites miniers, aboutissant à l'élaboration d'une cartographie détaillée des zones à enjeux ;
- **la mission dans la zone Nord** (du 27 juillet au 02 août 2025) quant à elle a permis la visite de 41 sites miniers.

Ces différentes missions dans les régions ont permis de disposer d'une vision globale et actualisée de l'état du secteur minier national, ouvrant la voie à des mesures correctives et à une meilleure gouvernance des ressources extractives.

Dans le cadre du plan d'intervention du sous-secteur des Exploitations minières artisanales et à Petite Échelle (EMAPE), une série d'actions prioritaires a été engagée en 2025 afin de favoriser la régularisation progressive, la formalisation et la sécurisation des sites d'orpaillage à travers le pays.

Dans le domaine de la Géologie, le Ministère a conduit plusieurs activités majeures qui ont abouti à des réalisations significatives en faveur de la connaissance géologique et de la valorisation des ressources minérales du Sénégal.

En 2025, la gestion du portefeuille minier de l'État a connu une dynamique particulièrement favorable, marquée par des avancées significatives tant sur le plan

financier qu'institutionnel, avec l'intervention de plusieurs structures sous tutelle (SOMISEN, MIFERSO, SGNS).

C'est dans ce cadre qu'il a été relevé dans la gestion du portefeuille minier de l'Etat :

- l'augmentation des dividendes perçus par l'Etat de 126% par rapport à la moyenne des quatre dernières années grâce au déploiement de la nouvelle stratégie de valorisation du portefeuille minier de l'Etat ;
- l'élaboration du manuel de gestion du portefeuille minier de l'Etat ;
- la mise en place d'une task force entre mon département, la SOMISEN et le ministère des finances et du budget.

Par ailleurs, il est à relever que l'audit des titres miniers réalisé par la nouvelle Direction générale des Mines et de la Géologie en 2025 a permis de déceler plusieurs défaillances dans le processus d'octroi des titres miniers. C'est ainsi que des mesures ont été prises en vue d'assainir ce secteur.

Au chapitre des perspectives liées à la valorisation des substances minérales, mon département compte mettre l'accent sur :

- l'opérationnalisation du portail de l'e-gouvernement qui constituera une avancée majeure vers la digitalisation des procédures administratives permettant ainsi la gestion en ligne des demandes et le suivi en temps réel des dossiers, dans un souci d'efficacité et de transparence ;
- la gouvernance, la formalisation et l'inclusion socioéconomique dans le sous-secteur minier artisanal et à petite échelle ;
- l'identification et la formalisation des acteurs de l'orpaillage à travers la confection et la délivrance de cartes professionnelles favorisant ainsi une meilleure traçabilité et une régulation plus efficace des activités sur le terrain ;
- la mise en œuvre d'un vaste programme d'encadrement de l'orpaillage, incluant l'identification de nouvelles zones d'exploitation et l'octroi de couloirs ou périmètres dédiés dans une perspective de structuration durable du secteur et de réduction des impacts environnementaux. Dans le même esprit, un atelier national de réflexion rassemblant l'ensemble des parties prenantes sera organisé afin de définir une stratégie d'inclusion et d'autonomisation des femmes évoluant dans la filière de l'orpaillage ;
- la connaissance du sous-sol, la valorisation des ressources minérales et la gestion durable de l'environnement minier ;
- la finalisation des travaux d'identification des substances utiles dans les régions de Matam et de Tambacounda, permettant d'améliorer la base de données géoscientifique nationale et de mieux orienter les futures activités d'exploration ;
- l'exécution des travaux de prospection géologique dans la zone de Gatiari ;
- l'élaboration du guide national de réhabilitation des sites miniers.

En outre, il est également envisagé de procéder à la réception et la validation des livrables de plusieurs projets structurants qui viendront renforcer la cartographie géologique du territoire, notamment la carte géologique au 1/50 000 du secteur de Gabou et l'étude sur les matériaux de construction dans la région de Louga.

Sur le plan de la valorisation du patrimoine géologique, le Sénégal soumettra sa candidature pour l'érection de la réserve nationale communautaire de Dindéfello en Géoparc mondial de l'UNESCO.

En parallèle, un inventaire exhaustif des carrières orphelines et des sites miniers abandonnés sera mené, suivi d'actions de réhabilitation pour restaurer les écosystèmes dégradés.

Dans le cadre du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières

L'exécution des missions de contrôle technique et administratif dans les carrières, de levées d'or et d'audit physique des titres miniers a permis de recouvrer un montant total de **41 751 579 013 FCFA** pour les trois premiers trimestres 2025 contre **22 686 800 097 FCFA** pour la même période en 2024, soit une hausse en valeur absolue de **19 064 778 916** et **84,03%** en valeur relative. Ces recettes sont constituées de redevances minières, de taxes superficielles et de droits fixes.

Pour l'exercice 2026, il est prévu dans le cadre de ce programme :

- la mise en œuvre d'un ambitieux projet de modernisation des techniques de contrôle ;
- le recrutement d'un cabinet spécialisé chargé d'assurer une mission d'assistance et de conseil en matière de contentieux administratif, afin d'améliorer la gestion juridique des différends liés aux activités minières ;
- la rédaction d'un manuel de procédures dédié au traitement des contentieux miniers et administratifs pour assurer l'harmonisation et la professionnalisation des pratiques internes.

Sur le plan technique, un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des ingénieurs, avec un programme de formation ciblé sur les techniques modernes d'abattage et de minage des roches afin d'améliorer la sécurité, la productivité et la qualité des opérations de terrain.

Au titre des actions menées dans le cadre du programme Pilotage, on peut retenir les réalisations suivantes :

- la construction du bâtiment abritant la Direction régionale de l'Energie et des Mines de Matam ;
- la construction des locaux de la Direction régionale de l'Energie et des Mines (DREM) de Thiès (en cours) ;
- la finalisation des travaux de construction des locaux abritant le siège de la Direction régionale de Louga ;

- l'équipement des services centraux et déconcentrés du MEPM (matériels informatiques, mobiliers de bureau, matériels roulants, drones, équipements de protection individuelle...) ;
- l'élaboration d'une nouvelle politique de gestion optimale des ressources humaines du ministère;
- l'adoption d'un nouveau décret portant création et fonctionnement du Fonds de Développement géologique et minier qui constitue une avancée majeure depuis l'existence dudit Fonds en 1981 ;
- l'élaboration du Recueil du Code de l'Électricité, marquant une étape importante pour faciliter la lecture, la compréhension et l'application du cadre juridique régissant le secteur électrique.

Dans le cadre de la gouvernance et de la gestion des différents leviers de financement qu'offre le secteur des Mines, plusieurs actions notables ont été menées. C'est ainsi que des efforts ont été consentis pour rendre opérationnels les différents fonds créés par le Code minier, à savoir :

- Fonds d'Appui et de Développement local (FADL) ;
- Fonds de Réhabilitation des sites miniers et de carrières ;
- Fonds d'Appui et de Péréquation.

Dans le cadre du Contenu local, des réalisations majeures ont été enregistrées, notamment dans les domaines :

- de la Gouvernance et du renforcement institutionnel ;
- du suivi et du contrôle des obligations de contenu local ;
- du développement du capital humain et de la formation ;
- de l'appui au financement du contenu local.

Il est prévu dans ce programme :

- la poursuite de la construction et de l'équipement des Directions régionales ;
- le renforcement des capacités des agents ;
- la duplication et la modernisation des abris des pointeurs à travers l'intégration de la dimension technologique ;
- l'élaboration et l'adoption de la Stratégie nationale du Contenu local ;
- l'élaboration, la finalisation et la mise en œuvre de la réforme du cadre juridique relatif au Contenu local dans le secteur extractif ;
- l'audit des capacités locales dans le secteur des Mines et des hydrocarbures ;
- la révision de la classification des activités pétrolières, gazières et minières ;

- le renforcement de la plateforme E-CNSCL (version 3) avec l'intégration d'un guichet unique et de l'onglet de mise en relation entre structures de financement et entreprises locales ;
- l'intensification des missions de contrôle et de suivi de terrain dans les secteurs des Hydrocarbures et des Mines ;
- le versement de la deuxième tranche de l'appui financier pour le lancement du programme de licences professionnelles en maintenance des installations pétrolières et gazières de l'INPG, en partenariat avec l'ESP ;
- la consolidation du Plan de Transfert de Technologie en collaboration avec le COS-PETROGAZ ;
- le renforcement des activités de promotion et de communication autour du Contenu local à travers des campagnes, tournées, ateliers, forums et publications spécialisées.

Dans le cadre de l'amélioration de la réglementation du secteur minier, il est prévu :

- la révision et la vulgarisation des textes juridiques régissant le Code minier ;
- l'élaboration d'un modèle de contrat de partage de production et des règles de mise en concurrence ;
- la validation du projet de décret portant révision du décret réglementant l'usage des explosifs dans le secteur extractif ;
- l'opérationnalisation du Fonds de Réhabilitation des Sites miniers et de Carrières (FRSMC) ;
- la finalisation du projet de décret fixant les modalités d'alignement et de fonctionnement du FRSMC ;
- la finalisation et la signature de l'arrêté portant répartition de la dotation du Fonds d'Appui et de Péréquation aux Collectivités territoriales tirée des ressources annuelles provenant des opérations minières, au titre de l'année 2024 ;
- la revue du cadre juridique et réglementaire de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle ;
- la répartition des revenus issus de l'exploitation minière qui s'est faite à travers deux mécanismes : l'adoption du décret portant réglementation des explosifs à usage civil et le décret fixant les critères de détermination des capacités techniques et financières des demandeurs du titre minier.

- **Messieurs les Présidents,**
- **Honorables Députés, membres de la Commission des Finances et du contrôle budgétaire et de la Commission de l’Energie et des ressources minérales,**

Le projet de budget pour l’année 2026 que j’ai l’honneur de soumettre à votre attention est estimé à **267 100 146 561 FCFA** en autorisations d’engagement (**AE**) et **130 097 966 646 FCFA** en crédits de paiements (**CP**).

En comparaison aux allocations de l’année 2025 fixées à **143 457 954 931 FCFA**, on note une baisse de l’enveloppe d’un montant de **13 359 988 285 FCFA** en valeur absolue et de **9,31%** en valeur relative.

L’enveloppe globale allouée au département est répartie entre les différents programmes ainsi qu’il suit :

Programmes	Montants (FCFA)		Taux (CP)
	AE	CP	
Accès universel à une Energie compétitive et durable	255 517 939 341	118 972 259 426	Soit 91,45%
Optimisation de l’exploitation des ressources en hydrocarbures	2 528 619 361	2 428 619 361	Soit 1,87%
Valorisation des substances minérales	5 733 879 900	5 384 379 900	Soit 4,14%
Surveillance et maîtrise des opérations extractives	273 082 434	266 082 434	Soit 0,20%
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	3 046 625 525	3 046 625 525	Soit 2,34%
Total MEPM	267 100 146 561	130 097 966 646	Soit 100%

Je vous remercie de votre aimable attention.